

3331, rue Sherbrooke Est Montréal QC H1W 1C5

COMMUNIQUÉ
pour diffusion immédiate

Reconfiner les lieux de culte à 25 ou 50 personnes
Pour un dialogue franc et ouvert

Montréal, le 25 septembre 2020 — Aujourd'hui, des membres de la Table interreligieuse de concertation devaient s'entretenir avec le directeur national de la Santé publique, le Dr Horacio Arruda, à propos des mesures touchant les lieux de culte dans le contexte de la deuxième vague de la pandémie de la Covid-19.

En raison de l'évolution rapide de la pandémie, le Dr Arruda a malheureusement dû reporter cette rencontre. Les leaders religieux expriment leur déception face à ce contretemps, mais ils comprennent bien l'urgence de la situation et l'ampleur des responsabilités du Dr Arruda. Ils se rendent donc disponibles pour une rencontre dès le début de la semaine prochaine.

Les leaders religieux ont bien entendu, hier, le ministre de la Santé se dire « *très sensible* » aux arguments soulevés ces derniers jours à propos des préoccupations des citoyens et citoyennes pour qui la pratique religieuse est une partie essentielle de leur vie. De plus, le ministre a ajouté qu'il croyait « *être en mesure de faire des annonces importantes* » dans les heures suivantes sur la tenue de « *certaines rassemblements religieux, en autant que les règles de protection soient suivies* ». Nous déplorons que, jusqu'à maintenant, rien n'ait été annoncé et nous souhaitons que le ministre fasse cette annonce très bientôt.

À nouveau, nous exprimons notre souhait d'établir un dialogue franc et ouvert, tant avec les autorités sanitaires qu'avec le gouvernement, afin de répondre aux besoins spirituels des Québécoises et des Québécois. Cette réponse passe par le maintien des services religieux dans les lieux dont la vocation première est la prière.

Dans le contexte de la pandémie, les leaders religieux insistent sur l'importance de respecter les lois et les décrets gouvernementaux pour assurer la cohésion sociale.

Ils informent cependant les autorités que le petit nombre de personnes actuellement autorisé (50 partout au Québec et 25 dans les zones « orange ») fait en sorte que plusieurs lieux de culte devront fermer leurs portes temporairement, jusqu'à l'annonce, évoquée par le ministre, d'un réajustement des règles. Cela risque d'inciter des personnes à se rassembler dans d'autres lieux, où le respect des protocoles sanitaires ne pourra être assuré aussi strictement qu'ils ne le seraient dans des lieux de culte.

Les leaders religieux jouent un rôle-clé pour relayer les informations et directives de la Santé publique et pour faire respecter les protocoles en vigueur dans les lieux de culte. L'établissement et le maintien d'un canal de communication efficace entre le gouvernement, la Santé publique et les communautés de foi est donc impératif pour assurer la santé et la sécurité de la population québécoise.

Source : Table interreligieuse de concertation

Renseignements : Mgr Pierre Murray, C.S.S.
Assemblée des évêques catholiques du Québec
Téléphone : 514-914-0553
pmurray@evequescatholiques.quebec ; www.evequescatholiques.quebec

Au nom des membres de la Table interreligieuse¹,

+ Christian Rodembourg

+ Christian Rodembourg
Évêque de Saint-Hyacinthe
Président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec

¹ **La Table interreligieuse de concertation** regroupe des représentants de l'Église catholique, de l'Église anglicane, des Églises évangéliques, de différentes traditions juives, de différentes mosquées, et du Centre canadien d'œcuménisme qui œuvre dans le dialogue entre les Églises et dans le dialogue interreligieux.